

InkTrak est la solution complète pour la création de fichiers CIP3/CIP4 pour les presses compatibles CIP mais également pour créer des rapports graphiques d'encre pour les presses plus anciennes qui ne disposent pas de l'option CIP.

InkTrak est une application autonome sans aucun lien avec des RIPs externes ou Acrobat ni aucune autre application ou utilitaire ; le programme fonctionne via des dossiers de spoule paramétrables, des paramètres de configuration de presse et des dossiers destination pour la création de fichiers PPF et les rapports configurables en PDF.

InkTrak s'intègre très facilement dans tous les environnements de production existants.

InkTrak supporte un grand nombre de formats d'entrée tels que du PGB (Page Buffer Harlequin), du TIFF Composite (incluant les séparations pantone), des groupes de fichiers TIFF 1 Bit tramés, le PDF et les fichiers PPF CIP3 créés par des systèmes tiers.

InkTrak n'a aucune limite pour le nombre de dossiers d'entrée/sortie. Chaque flux

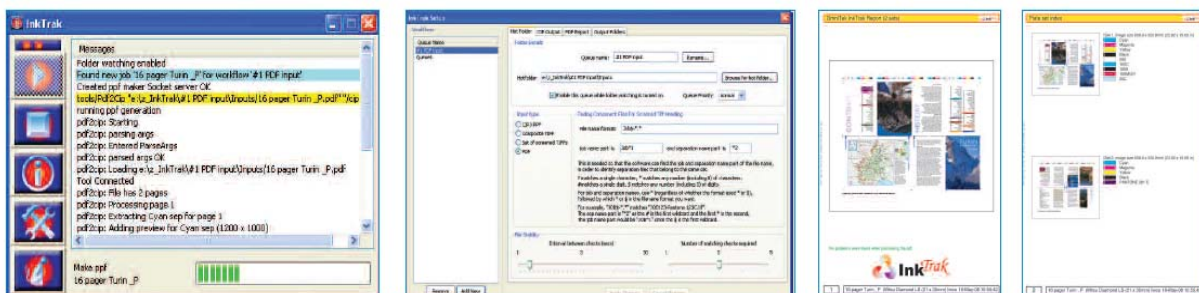
InkTrak peut comporter un niveau de priorité de traitement. InkTrak peut traiter de façon entièrement automatisée un grand nombre de dossiers d'entrée et créer les fichiers sur plusieurs dossiers de destination.

Comme InkTrak supporte les fichiers en TIFF composite, il est donc possible de générer les informations d'encre pour la sortie presse dès l'envoi des fichiers en épreuve à 300 ou 720 dpi.

Pour les presses non compatibles CIP, InkTrak permet de générer des rapports d'encre détaillés en PDF.

InkTrak génère des sorties en PPF et/ou en rapports graphiques à partir de fichiers PDF ou d'ensembles de fichiers destinés à la production des plaques.

InkTrak s'intègre aux stations RIP et aux flux de production déjà existants.



► Caractéristiques principales

- Réduit les temps de calage presse
- Elimine les gaspillages de support
- Réduit la consommation d'encre
- Fonctionne avec de fichiers numériques
- Réduction des temps de traitement
- Plus besoin de scanner les plaques
- Plus de risques de rayer les plaques
- Résultats constants
- Création de fichiers PPF (Print Production Format) compatibles avec les presses CIP
- Création de rapports d'encrage personnalisables en PDF
 - Support des presses non compatibles CIP
 - Simplifie le contrôle manuel des encriers
- Possibilité de générer des rapports PDF à partir de fichiers PPF déjà existants
- Facile à utiliser et conçu pour s'intégrer à tous les flux et à tous les RIPs
- Package complet basé sur des dossiers de spoule et de destination
- Configuration simple pour toutes les presses
- Indépendant du RIP et d'Acrobat

Configuration Système

Intel Pentium 4+
2GB + RAM
DD 200G0 + selon la taille des fichiers PDF et TIFF 1 Bit

Systèmes d'exploitation : W2K Pro, W2K Server, W2K3 Server, XP Professional, Vista, Windows 7

► Formats en Entrée

- Fichiers PDF (en option)
- Fichiers TIFF 1 Bit tramés
- Fichiers TIFF CMJN + ton direct
- Fichiers PPF

► Formats de Sortie

PPF (Print Production Format)

Rapports PDF configurables

- aperçus avec listes de séparation
- Encrage (résumés globaux et plaques individuelles)
- Aperçus des plaques et des pages (avec limites des encriers)

► Caractéristiques Flux

- Facile à apprendre et à utiliser
- Automatisation des dossiers de spoule avec nombre illimité de files d'entrées et de répertoires de sortie
- Format de plaque et positionnement feuille programmable par l'utilisateur
- Largeur des plages d'encrage définissables sur des bases individuelles (ou globales pour plus de rapidité)
- Compensation pour chaque couleur et chaque encrier
- Résolution image PPF programmable avec option de compression de fichiers
- Rapports PDF précis pour les PDF multipages et les fichiers TIFF 1 Bit



Pour de plus amples informations contacter : Philippe Perraud au 06 15 02 12 23 ou e-mail : info@iosys.fr Site internet www.iosys.fr

*Les marques et les noms des produits restent la propriété de leurs dépositaires respectifs et sont utilisés sans contrefaçon littéraire.
iosys se réserve le droit de modifier à tout moment les spécifications des produits sans aucun préavis préalable.*